

CEPAC
Procès-verbal de la réunion du Comité Social et Économique
— Séance extraordinaire du 6 janvier 2023 —

Sur convocation du Président du Comité Social et Économique, les membres se sont réunis en visioconférence.

- *Étaient présents :*

Pour la Direction :

Hervé D'HARCOURT (Président)
Corinne SIMONOT

Caroline ISNARDON

Pour les salariés :

Titulaires :

1^{er} collègue :

Jean-Pierre AVIER (CGT/SUNI)
Christine NIRHOU (CGT/SUNI)
Karine MAILLOT (CFTC)
Marie-Stéphan BERNARD (SU/UNSA)
Frédérique CASTELLO (SU/UNSA)
Isabelle CECCALDI FLAUD (SU/UNSA)
Christophe DOUARD (SU/UNSA)
Najet EECKELAERT-ZENOU (SU/UNSA)
Philippe MARTIN (SU/UNSA)
Marc SERKISSIAN (SU/UNSA) (Secrétaire)

Suppléants :

1^{er} collègue :

Krystel MARTIN (SU/UNSA)
Laetitia COSTANTINI

2^{ème} collègue :

Éric DOCHE (SNE-CGC)
Jean-Alain LAFFITTE (CFTC)
Guillaume DEVICHI (CFDT)
Edmond VIPERAI (CFDT)
Fattouma AZOUAOU (SU/UNSA)
Franck DELAGRANDE (SU/UNSA)
Philippe DURANTI (SU/UNSA)
Marie GUIDI (SU/UNSA)

2^{ème} collègue :

Représentants syndicaux :

Alain AZEDE (CFDT)
Georges KELLAOU (CGT/SUNI)
Frédéric FOUCHARD (SU UNSA)

Invités :

Thierry MOTREFF
Sébastien CALLOT

Ordre du jour

1. Information des membres du CSE sur les mesures mises en œuvre par l'entreprise en cas de délestage électrique 3

La séance est ouverte à 13 heures 32 sous la présidence de M. D'HARCOURT.

1. Information des membres du CSE sur les mesures mises en œuvre par l'entreprise en cas de délestage électrique

M. MOTREFF

Ce dispositif est le fruit d'un travail collectif, conduit avec la DSI, la DSCF et le Réseau.

M. CALLOT

Je suis responsable des plans d'urgence et de poursuite d'activité. La douceur actuelle des températures limite le risque de délestage électrique. Nul ne saurait toutefois prédire les conditions météorologiques d'ici trois semaines.

Notre parc nucléaire produit aujourd'hui la moitié de sa pleine capacité, tandis que l'approvisionnement en gaz est compliqué par le conflit russo-ukrainien. Aussi, en cas de tensions sur le réseau électrique, RTE réalisera des coupures géographiquement ciblées de deux heures, uniquement en métropole.

Ecowatt affiche une « météo » du réseau électrique. Un classement orange prévient que des coupures surviendront après trois jours, si la consommation ne recule pas. Un classement rouge indique des coupures effectives. Leur localisation sera annoncée vers 18 heures, la veille. La zone sera progressivement précisée dans la soirée. La décision sera définitivement confirmée à 6 heures le matin même. Les informations pertinentes seront consultables par les salariés au 0 800 10 10 15. Faute d'être certains des sites concernés avant 7 heures, nous resterons ouverts, la coupure étant de toute manière relativement brève. De plus, aucune adresse ne sera coupée plus d'une fois durant l'hiver.

M. MOTREFF

Ce dispositif risque cependant de perdurer durant l'hiver 2024.

M. CALLOT

Nous avons constitué un stock de gaz préventif, que nous aurons consommé cet hiver. L'approvisionnement sera ainsi plus compliqué.

Les salariés des services supports devront emporter leur matériel et le conserver chargé en permanence. Les agences prépareront du travail sans connexion (impressions). Des modes opératoires seront diffusés quant à l'ouverture des points de vente sans électricité. Seule la TLM sera fermée par son gestionnaire en cas de coupure. Les salariés concernés seront donc placés en télétravail. La Banque ne sera perturbée que par les créneaux de 8 à 10 heures ou de 10 à 12 heures. Ses équipements ne seront alors plus alimentés, tandis que le réseau mobile ne fonctionnera pas non plus, ses antennes n'étant pas considérées comme prioritaires. Un agent de sécurité sera dépêché dans les agences concernées.

M. MOTREFF

Les équipements de sécurité (accès, levée de doute audio) disposent de batteries offrant 72 heures d'autonomie.

M. CALLOT

Les rendez-vous clients seront conduits sans ordinateur, puis finalisés ultérieurement. Sur les sites administratifs, les ascenseurs libéreront leurs utilisateurs à l'étage le plus proche avant de se mettre en sécurité. La DSI diffèrera le redémarrage des équipements de dix minutes par rapport au rétablissement du courant, afin d'éviter tout problème.

M. MOTREFF

Rétablir les étages progressivement et manuellement limitera les risques de surcharge.

M. CALLOT

Si les coupures affectent les transports, les crèches ou les écoles, du télétravail ou une prise de RTT seront possibles. Les managers seront invités à gérer intelligemment les diverses situations personnelles. Les salariés à mobilité réduite pourront également télétravailler, les ascenseurs étant indisponibles.

Mme BERNARD

Le dispositif a été présenté mardi en CSSCT. Il a été défini par la cellule de crise et validé en CDG le 19 décembre. Il a ensuite fait l'objet de deux réunions managériales en fin d'année.

La CEPAC craint de ne pas pouvoir identifier suffisamment en amont les agences ou sites concernés. Aussi, elle a opté pour maintenir l'activité et l'accueil des clients, tout en offrant une certaine agilité aux collaborateurs le nécessitant. La Direction assure que la sécurité sera garantie. Les alarmes sont transférées vers des lignes spécifiques. La vigilance audio demeure. Des batteries de 72 heures sécurisent les accès. Les portes des zones LSB seront bloquées en position ouverte. Celles des agences seront ouvertes sur demande avec une clé ou un badge. Un agent de sécurité accompagnera les points de vente concernés. L'autonomie de l'éclairage d'évacuation étant insuffisante, un système ponctuel sera mobilisé.

Pour autant, la CSSCT espère qu'aucune coupure n'aura lieu. Elle ne comprend pas cette volonté d'ouvrir en dépit de capacités opérationnelles limitées. M. MOTREFF avait affirmé en décembre que l'autonomie permettait l'évacuation mais pas le fonctionnement. D'autres enseignes du Groupe ont opté pour la fermeture. La CSSCT estimerait plus prudent de faire télétravailler les fonctions support ou de déporter leur activité vers d'autres sites, tandis que sur le Réseau, rediriger les flux vers des agences fonctionnelles serait plus efficace. Pour mémoire, en cas de coupure, Ecowatt recommande avant tout de limiter ses déplacements.

M. KELLAOU

Nos agences possèdent-elles des groupes électrogènes ? Ceux-ci alimentaient nos GAB en secours à une époque. Les rideaux électriques pourront-ils être actionnés ? Quant à l'éclairage d'évacuation de secours, est-il installé et testé ? Enfin, chacun étant équipé pour télétravailler, je ne comprends pas quelle serait la nécessité de poser un RTT, d'autant que les salariés seraient, comme la Banque, victimes de la situation.

M. MOTREFF

Nous avons abandonné progressivement les groupes électrogènes au profit d'onduleurs. Nos équipements de sûreté possèdent une batterie offrant 72 heures d'autonomie. L'éclairage de secours fait l'objet d'une maintenance annuelle

obligatoire. Les GAB seront coupés. Enfin, nos enceintes techniques sécurisées ne pourront pas être éteintes correctement. Une maintenance spécifique accompagnera donc leur redémarrage.

M. AVIER

Je me félicite que nous nous préparions à ces coupures. Que prévoit le Groupe concernant ITCE et BIT ? Quelles mesures conservatoires préserveront-elles le matériel au redémarrage ? Disposons-nous d'un stock de rechange, notamment de transformateurs ? Enfin, si la coupure intervient en dehors des horaires d'ouverture, les GAB avaleront les cartes. Comment gérons-nous ces situations commercialement ?

M. D'HARCOURT

L'organisation d'ITCE méritera d'être vérifiée.

M. MOTREFF

Ses PCA prévoient des fonctionnements en miroir. Si un site est coupé, un autre le relaie. Ce point me semble sécurisé, mais Serge pourra le préciser.

M. AVIER

Les agences ne fonctionneront pas si le TP est offline.

M. D'HARCOURT

Les hypothétiques coupures n'affecteront que quelques agences, durant deux heures, une seule fois dans l'hiver. Nous aurons préparé nos rendez-vous la veille, que nous finaliserons a posteriori. Le risque est ainsi très limité. De plus, nos clients sont notre priorité. Les prévenir en amont étant compliqué, une affichette sur la porte serait malvenue. Aussi, nous les accueillerons.

M. MOTREFF

Notre décision quant à la sécurité des personnes étant prise, nous travaillons désormais avec la DSI à des procédures de redémarrage protégeant les matériels. Nous réaliserons des simulations, probablement le week-end, afin de limiter les risques. Cependant, nous subissons des coupures régulièrement et nous savons les gérer. Leur durée sera simplement supérieure ici.

M. CALLOT

Des affichettes informant les clients de la panne des GAB ont été distribuées dans toutes les agences, afin d'éviter les cartes capturées.

M. MARTIN

L'anticipation de la CEPAC est positive. Néanmoins, rester ouvert ne nous paraît pas indispensable, tout comme le télétravail lors des tempêtes en Guadeloupe nous semblait superflu. En majorité, les clients ne se déplaceront pas si le courant est coupé, car les portails électriques seront fermés et les feux de signalisation éteints. La population des quartiers sensibles est parfois moins bien informée et plus agressive en cas de rupture de service. Laisser les managers décider au cas par cas de rester ouvert serait ainsi préférable selon nous. De même, un GC prévenu de la coupure pourrait proposer à chaque intéressé le report de son rendez-vous.

M. D'HARCOURT

Ces brèves coupures hypothétiques n'ont rien de comparable à une tempête, par leur durée comme leur ampleur. Si le quartier de Castellane est concerné, nous

l'apprendrons la veille au soir. Si la coupure est confirmée à 6 heures le matin même, des clients n'habitant pas le quartier pourraient se déplacer. Aussi, nous les accueillerons. Je ne comprends pas ce débat. Privés d'électricité durant 2 heures seulement, nous étudierons un dossier imprimé, nous discuterons avec un collègue ou nous ferons un jeu. La sécurité étant garantie, y compris en cas d'évacuation, accompagner nos clients est la priorité, même si les situations individuelles particulières bénéficieront d'une gestion adaptée.

M. SERKISSIAN

L'impact de la coupure dépendra des lieux, mais aussi des créneaux concernés. Toutefois, si elle devait toucher nos serveurs centraux, tous nos automates et MySys seraient affectés.

Mme SIMONOT

Nous comptons une quinzaine de datacenters en France et au Portugal. Leur continuité d'activité est organisée, avec une autonomie de 11 à 17 jours grâce à leurs groupes électrogènes. Nos deux principaux centres sont en outre protégés des coupures par leur classement prioritaire dans le décret du gouvernement.

M. MOTREFF

Seuls nos applicatifs privés, hébergés à Pichaury, pourraient être indisponibles le cas échéant.

M. SERKISSIAN

J'imagine que le groupe électrogène du sous-sol de Puget n'est plus opérationnel. Pichaury en était aussi doté à l'époque où il s'agissait d'un site informatique majeur de la CEPAC.

M. MOTREFF

Notre unique groupe électrogène actif est destiné à pomper les étages inférieurs du parking de Pierre Puget en cas d'inondation. Le rediriger sur le système d'information exigerait de lourds travaux. Nous avons depuis des années remplacé nos groupes électrogènes par des onduleurs. Celui de Pichaury devrait en théorie tenir deux heures.

M. DOUARD

La clientèle des agences sensibles s'impatiente facilement. Ces délestages seront des épiphénomènes, dont le risque est moins avéré que celui d'une panne informatique classique. Néanmoins, je m'interroge sur le délai de déploiement du vigile d'une part, et sur la population visée par le numéro vert présenté d'autre part. Enfin, Ecowatt conseille – me semble-t-il futillement – de couvrir ses casseroles pour économiser l'électricité.

M. D'HARCOURT

En Ecowatt orange, un tel effort de tous les usagers pourrait éviter le basculement en rouge.

M. MOTREFF

Comme en cas d'incivilité, nous serons capables de rapidement mobiliser un agent de sécurité. De plus, si le risque paraît trop élevé, nous fermerons. Nous ferons preuve d'agilité.

M. CALLOT

Quant au numéro vert, il est uniquement destiné à renseigner nos collaborateurs concernant les points délestés.

M. DELAGRANDE

Pourquoi certains collaborateurs pourraient-ils être amenés à poser un RTT ?

M. CALLOT

En cas de coupure de deux heures, les écoles fermeront toute la journée. Si certains salariés sont contraints de garder leurs enfants, ils pourront poser un RTT. Ces jours ont vocation à gérer les imprévus, même s'ils ne sont pas du fait des collaborateurs. Le télétravail sera également possible, si l'activité le permet.

M. KELLAOU

Tous nos personnels étant équipés pour télétravailler, prendre un RTT ne me paraît pas nécessaire.

M. D'HARCOURT

Les managers apprécieront les différentes situations personnelles. Télétravailler avec des enfants en bas âge n'est pas forcément approprié. Le télétravail n'a pas vocation à gérer les organisations personnelles de chacun. Il n'est pas un droit. Télétravailler sans My Flow est inacceptable. En outre, cumuler trois jours de congé et deux jours de télétravail est interdit. Des écarts perdurent. J'ai par conséquent récemment rappelé le cadre applicable.

M. KELLAOU

Nous évoquons cependant ici un cas de force majeure, qui ne relève pas de l'accord classique.

M. AZEDE

La Guadeloupe subit une grève de la centrale PEI d'EDF depuis trois semaines. Les délestages sont quotidiens. Jarry était affecté hier, et Basse-Terre aujourd'hui. Y déployez-vous le même dispositif qu'en métropole ? Il conviendrait d'informer les salariés.

M. D'HARCOURT

Je n'avais pas connaissance du fait que d'autres agences que Jarry étaient concernées. Si ces coupures sont susceptibles de se reproduire, il conviendra de communiquer des procédures adaptées au personnel. Nous prenons ce point.

M. AZEDE

Le mouvement risque de s'intensifier. Je préférerais donc vous prévenir.

M. D'HARCOURT

Je vous en remercie.

Le débat étant épuisé, la séance est levée à 14 heures 35.